

Le 05 avril 2017, à 20h00, Guy Batherosse, Maire ouvre la séance, 9 conseillers sont présents, il excuse les conseillers absents dont 5 ont donné pouvoir, puis donne lecture du compte rendu de la dernière réunion, suivent les signatures.

Le Maire informe de l'ordre du jour et donne la parole au 1<sup>er</sup> Adjoint pour présenter les comptes administratifs et de gestion 2016

La commune a dépensé en fonctionnement 639 253.01 Euros et 535 202.07 Euros en investissement. Elle a encaissé 789 323.69 Euros en fonctionnement et 644 488.92 Euros en investissement.

A ces montants viennent s'ajouter les reliquats des années antérieures, soit, 315 523.26 Euros qui seront réinjectés dans le BP 2017.

## Budget 2017

### Section de fonctionnement :

Le total des recettes de l'année 2017 est estimé à 811 776.74 Euros dont 640 910€ de revenus d'impôts et taxes et 127 675.50 de dotations (Etat et Grand Figeac pour la dynamique TP).

Vient s'ajouter l'excédent de 315 523.26€, les prévisions budgétaires de recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 127 300.00 Euros.

Un budget prévisionnel est présenté à l'équilibre des Recettes et dépenses soit 1 127 300.00 Euros en dépenses de fonctionnement.

Les besoins sont estimés à 661 917.30 Euros répartis

- Dépenses de gestions courantes ..... 203 750.00 €
- Frais de personnel ..... 362 000.00 €
- Autres charges de gestion courante ..... 83 100.00 €
- Charges financières ..... 13 067.30 €.

Il peut donc être dégagé, pour financer les programmes d'investissement 430 382.70 €.

### Section d'investissement :

Eclairage public .....	26000.00 €
Espaces Publics .....	394 843.41 €
Voirie.....	74 500.00 €
Sécurité .....	6 000.00 €
Matériel mobilier .....	30 000.00 €
PLU .....	38 000.00 €
Réserves foncières .....	7 000.00 €

Le programme d'éclairage public consiste à remplacer les lampes des voies communales par des « led ». Quant au programme « Espaces publics », il se décline en sous programmes portant sur les églises (chauffage et verrous de sureté), la mise en place de bornes incendie dans les secteurs définis avec le SDIS, la fin des travaux de la fontaine de César, les travaux de réduction des risques rocheux notamment sur les falaises, la construction d'un hangar aux ateliers de Vic pour le matériel, le complément de la Sil par des dispositifs dans le village, l'ajout de jeux d'enfants pour plus petits.

Le programme matériel et mobilier est principalement alloué à l'achat d'une tondeuse lourde avec option mulching.

En complément du programme PLU, le schéma communal d'assainissement doit être revu, l'étude qui avait conduit à celui en cours ne correspond plus aux choix d'assainissement collectif faits par le SIAEP, notamment l'envoi des effluents à Capdenac-Gare.

### Vote des taux d'imposition communaux

Le Maire rappelle que le budget prévisionnel présenté a été calculé sans variation des taux, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide du maintien des taux.

### Vote des tarifs communaux

Le conseil décide de reconduire les tarifs votés en 2016 pour 2017.

### Vote des subventions

Le budget voté pour les subventions 2017 aux associations communales ou ayant une action sur la commune est stable à 12 000 €.

**Vote de subvention « Collectif Tous Ensemble »**

Le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 220€ au « collectif tous ensemble » qui œuvre pour la réouverture de la maternité de Decazeville.

**Travaux de topographie pour la traverse du Port**

Des relevés topographiques sont nécessaires, le bureau d'études AQR est retenu.

**Stade de Vic : Proposition de diagnostic**

La pelouse est dégradée. Avant d'engager des travaux de remise en état, le Conseil municipal décide de faire appel à des techniciens pour établir un bilan et un plan d'entretien.

**Information sur le projet école**

La réorganisation des écoles est inexorable, si les mérites de l'école rurale ne sont plus mis en doute, la réorganisation vise en priorité les RPI éclatés.

Les effectifs du RPI Capdenac-Lunan se maintiennent et se renforcent, ce n'est donc pas un souci pour les années à venir. La réflexion porte sur un groupe scolaire unique pour le RPI comportant 2 classes de maternelle et 2 à 3 classes d'élémentaire. L'atout de l'école maternelle renforcerait l'attractivité de cette école. Ce projet doit être examiné avec l'Education Nationale, puis présenté aux parents d'élèves et aux services de l'Etat dans le Lot.

**Point sur la compétence urbanisme du Grand Figeac**

Le Conseil de communauté va délibérer afin de continuer l'étude de plusieurs PLU en cours de création ou de révision. La plupart des communes ont exprimé leur accord pour financer ces documents.

**Proposition de matériel du Syded**

Le Syded propose du matériel pour favoriser le tri des déchets lors des manifestations festives. La dépense n'est pas adaptée aux besoins.

**Demande d'aide à la formation d'un agent**

L'un des agents souhaite suivre une formation pour passer le concours de rédacteur territorial interne. Le Conseil décide de financer la moitié de la dépense.

**Financement des travaux du Pont de Sourdilles**

Le Maire rappelle que l'estimatif des travaux concernant la restauration du pont de Sourdilles s'élève à 60 000.00 € TTC

Le Maire rappelle que le pont soutient la VC 05 qui est classée dans le domaine des voies intercommunales et dont la commune n'a plus la compétence. Un fonds de concours au Grand Figeac, de 20 000 €uros, est voté pour compléter l'enveloppe affectée aux travaux.

**Conventions Fédération Partir pour le centre de loisirs sans hébergement**

La convention est reconduite pour 2017

**Cession de chemin à Vic**

Après concertation avec les riverains concernés, le conseil municipal décide de céder une portion de chemin rural désaffecté à Vic.

**Questions diverses****Circulation et stationnement au village – solution du Caue**

Le CAUE du Lot (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) a présenté le diagnostic circulation et stationnement dans le bourg qui doit :

- Permettre aux riverains de trouver un stationnement aisé
- Limiter au maximum la perception des véhicules dans le cœur de village
- Garantir la facilité d'accès aux commerces et services
- Valoriser le potentiel patrimonial du bourg médiéval.

Une présentation aux habitants va être programmée.

Après un tour de table, le Maire lève la séance à 23h55.